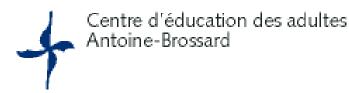




FRANÇAIS +

Programme local d'intégration linguistique, scolaire et sociale





Mise à jour :

Manon Mercier Marie-France Surprenant Céline Veilleux Ce programme est inspiré de la version originale de 2007

Équipe de réflexion :

Marc Côté, Marie-France Surprenant, Danielle Jean, Caroline Comeau, Johanne Duranceau, Annie Désilets

Équipe d'expérimentation :

Marc Côté, Marie-France Surprenant, Myriam Côté, Sandra Kermelly, Katherine Audet

Équipe de rédaction :

Marc Côté, Johanne Duranceau, Marie-France Surprenant

Mise à jour 2016 :

Manon Mercier, Marie-France Surprenant, Céline Veilleux



Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.5 Canada (CC BY-NC-ND 2.5 CA)

Vous êtes autorisé à :

• Partager — copier, distribuer et communiquer le matériel par tous moyens et sous tous formats

L'Offrant ne peut retirer les autorisations concédées par la licence tant que vous appliquez les termes de cette licence.

Selon les conditions suivantes :

- Attribution Vous devez créditer l'Œuvre, intégrer un lien vers la licence et indiquer si des modifications ont été effectuées à l'Œuvre. Vous devez indiquer ces informations par tous les moyens raisonnables, sans toutefois suggérer que l'Offrant vous soutient ou soutient la façon dont vous avez utilisé son Œuvre.
- Pas d'Utilisation Commerciale Vous n'êtes pas autorisé à faire un usage commercial de cette Oeuvre, tout ou partie du matériel la composant.
- Pas de modifications Dans le cas où vous effectuez un remix, que vous transformez, ou créez à partir du matériel composant l'Oeuvre originale, vous n'êtes pas autorisé à distribuer ou mettre à disposition l'Oeuvre modifiée.

TABLE DES MATIÈRES

| I | NTRODU | CTION | 5 |
|----|----------------------------------|---|----------------------|
| PA | ARTIE A | A | 6 |
| 1 | LES | FONDEMENTS THEORIQUES | 6 |
| | 1.1 l | BESOINS | 6 |
| | 1.2 | ORIENTATIONS MINISTERIELLES | 6 |
| | 1.2.1 | OBJECTIFS DE L'INTEGRATION SCOLAIRE | 6 |
| | 1.2.2 | RESPONSABILITES PARTAGEES | 7 |
| | 1.2.3 | PRINCIPES D'INTEGRATION SCOLAIRE | 7 |
| 2 | L'HI | STORIQUE | 8 |
| | 2.1 | CONSTAT EN 2004 | 8 |
| | 2.2 | ÉVOLUTION | 8 |
| PA | RTIE] | B | 12 |
| | | LIENTELE | |
| 3 | | | |
| | 3.1 | ÉLÈVES CIBLES | 12 |
| | 3.2 | ORGANISATION DES GROUPES | 12 |
| | 3.2.1 | Entrevue avec l'intervenante sociale | 12 |
| | 3.2.2 | PREMIERE RENCONTRE AVEC LES ENSEIGNANTS | 12 |
| | 3.2.3 | GROUPE PREPARATION | |
| | 3.2.4 | GROUPE TRANSITION | 13 |
| 4 | | | |
| 4 | LE P | ROGRAMME FRANÇAIS + | 14 |
| 4 | | | |
| 4 | 4.1 | ROGRAMME FRANÇAIS + | 14 |
| 4 | 4.1 | ROGRAMME FRANÇAIS + OBJECTIFS | 14 |
| 4 | 4.1 4.1.1 4.1.2 | OBJECTIFS POUR LE GROUPE PREPARATION | 14 14 |
| 4 | 4.1 4.1.1 4.1.2 | COBJECTIFS | 14 14 15 |
| 4 | 4.1.1 4.1.2 4.2.1 | CONTENUS. | 14 14 15 |
| 4 | 4.1.1 4.1.2 4.2.1 4.2.1 | CONTENUS. ROGRAMME FRANÇAIS + OBJECTIFS POUR LE GROUPE PREPARATION CONTENUS. FRANÇAIS | 14 14 15 15 |
| - | 4.1.1 4.1.2 4.2.1 4.2.1 | CONTENUS | 14151515 |

| 4 | .2.4 | SCIENCES / INFORMATIQUE | 20 |
|-------|------|--|----|
| 4 | .2.5 | ATELIERS DIVERS EN COLLABORATION AVEC LES INTERVENANTS | 20 |
| 4 | .2.6 | INTEGRATION A LA FORMATION GENERALE | 21 |
| 4 | .2.7 | Projets | 21 |
| | 4.2. | 7.1 LE CAFE <i>LA PETITE PAUSE</i> | 21 |
| | 4.2. | 7.2 LES PROJETS PERSONNELS | 22 |
| | 4.2. | 7.3 LES AUTRES PROJETS | 22 |
| 4 | .2.8 | SORTIES | 22 |
| 5 P | PROC | GRESSION ET SANCTION DES APPRENTISSAGES | 23 |
| 5.1 | I | FRANÇAIS | 23 |
| 5 | .1.1 | ÉVALUATION DES PREALABLES À L'ARRIVEE | 23 |
| 5 | .1.2 | ÉVALUATION DES COMPETENCES | 24 |
| 5 | .1.3 | CLASSEMENT EN FGA | 24 |
| 5.2 | N | MATHEMATIQUE | 25 |
| 5 | .2.1 | ÉVALUATION DES PREALABLES À L'ARRIVEE | 25 |
| 5 | .2.2 | CLASSEMENT EN FGA | 26 |
| 5 | .2.3 | ÉVALUATION | 26 |
| 5.3 | A | AUTRES DISCIPLINES | 26 |
| 5.4 | F | BILANS DE COMPETENCES ET RENCONTRES INDIVIDUELLES | 27 |
| Bibli | OGF | APHIE | 28 |
| GRIL | LE | | 29 |

INTRODUCTION

Le programme *Français* + est une ressource de l'éducation des adultes qui s'adresse à une clientèle immigrante qui désire poursuivre des études en formation professionnelle ou post-secondaire.

Depuis la première version de ce programme en 2007, plusieurs initiatives de l'équipe école visant à améliorer le programme ont été mises en place. Il devenait donc impératif de faire la mise à jour qui suit. Il peut aussi s'adresser à toute personne désirant implanter ce programme dans son établissement scolaire.

Ce document offre à tous les membres de l'équipe-école et à la commission scolaire les informations nécessaires à la promotion du programme, par une connaissance exacte de ses tenants et aboutissants.

La première partie comporte le résumé des orientations d'intégration scolaire que met en évidence la recension des écrits du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), et éclaire le programme *Français*+ sous l'angle des prescriptions ministérielles d'intégration scolaire. C'est à partir de ces écrits qu'il est possible de qualifier *Français*+ de programme d'intégration linguistique, scolaire et sociale. Elle présente aussi un bref historique du programme *Français* + qui illustre les aspects gagnants qui sont revenus au fils des ans, ainsi que les modifications faites depuis les débuts en 2004.

Dans la deuxième partie, il est question de la présentation de la clientèle type de *Français* +. Elle comporte aussi le programme en tant que tel où les objectifs et les contenus des cours sont définis. Elle met également de l'avant les évaluations de la progression des apprentissages et les sanctions.

Finalement, ce document est accompagné de la bibliographie sélective d'écrits incontournables pour qui veut enseigner aux élèves à qui s'adresse *Français+*.

Partie A

1 LES FONDEMENTS THEORIQUES

1.1 BESOINS

Les élèves issus des classes d'accueil qui proviennent du secteur de la formation générale des jeunes (FGJ) et qui s'inscrivent à la FGA le font majoritairement pour obtenir leur diplôme d'études secondaires ou accéder à une formation professionnelle. Dans bien des cas, ces élèves, bien qu'étant admis en FGA, ne maîtrisent pas suffisamment la langue française pour être intégrés dans les classes régulières.

1.2 Orientations ministerielles

Le Ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports (MELS) considérait à risque et en grand retard scolaire ces élèves à qui s'adresse le programme *Français+*. Dans ses orientations, le ministère mettait en évidence les conditions qui favorisent la réussite scolaire de ces élèves et précisait les objectifs de l'intégration, les responsabilités du personnel scolaire et les principes d'intégration scolaire (MELS, 1998, 2002, 2003 et 2010).

1.2.1 Objectifs de l'integration scolaire

La politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle, intitulée *une École d'avenir*, présente l'intégration en l'opposant à l'assimilation qui « renvoie à l'adoption intégrale de la culture de la société d'accueil et à la fusion avec le groupe majoritaire. » (MELS, 1998, p.1) L'intégration scolaire s'oppose à un apprentissage théorique et décontextualisé de la langue et des référents sociaux qui marginalise l'élève immigrant et le confine en classe de francisation jusqu'à un niveau de connaissances attendues et démontrées en situation d'évaluation de savoirs. Il s'agit plutôt de franciser l'élève en profitant du contexte qu'offrent les classes régulières et les programmes réguliers. D'un point de vue pédagogique, l'intégration d'un élève se mesure et se planifie à partir des besoins que l'élève doit combler pour participer pleinement à ses apprentissages dans

l'atteinte de ses objectifs scolaires et, à long terme, de son plan de carrière, « [...] ce qui implique spécialement l'établissement de liens significatifs avec les membres de la société d'accueil et l'apprentissage des valeurs, des codes, des normes et des référents culturels de cette société. » (MELS 1998, p. 19) L'intégration scolaire des élèves immigrants « a pour but de donner à l'adulte [...] l'accès à un cheminement personnel favorisant l'acquisition de compétences de base dans l'exercice de ses activités et rôles sociaux et, le cas échéant, la poursuite d'études subséquentes. » (MELS, 2000, p.3)

1.2.2 RESPONSABILITES PARTAGEES

L'intégration n'est pas exclusivement une question d'enseignement du français: c'est l'ensemble «du personnel scolaire qui est appelé à soutenir, par son action dans un processus à long terme, l'apprentissage et la maîtrise du français chez cette population immigrante, ainsi que sa scolarisation et sa socialisation». (MELS 1998, p. 19) La classe régulière, de disciplines autres que français, est ainsi considérée comme une étape capitale du processus d'intégration des élèves immigrants. De plus, il appartient à l'équipe-école (direction, professionnels, enseignants, etc.) de déterminer les modalités à mettre en œuvre pour l'intégration, selon le nombre de ces élèves, dans une institution donnée.

1.2.3 Principes d'integration scolaire

Contrairement au secteur de la FGJ, il n'existe pas en FGA de *Programme* d'intégration linguistique, scolaire et sociale (PILSS) dont l'objectif est de préparer «l'élève immigrant à poursuivre sa scolarité en français dans la classe ordinaire.» (MELS, 2006, p.1) Le PILSS comporte toutefois des principes transposables en FGA:

- ✓ l'apprentissage de la langue des élèves doit se faire selon le programme de références commun à tous les élèves;
- ✓ les activités et les situations d'apprentissage doivent tenir compte des domaines généraux de formation du programme (DGF);
- ✓ l'évaluation par compétences est le moyen de définir le parcours d'apprentissage de l'élève et de mesurer sa maîtrise de la langue française.

2 L'HISTORIQUE

2.1 Constat en 2004

L'équipe-école de la formation générale du CEA Antoine-Brossard a reconnu que les modalités d'apprentissage et d'enseignement modulaire prescrites aux élèves d'origine québécoise à la formation générale des adultes (FGA) étaient inappropriées pour des élèves provenant de classes d'accueil ou de francisation. Il était même noté par les enseignants une marginalisation de ce groupe d'élèves, un certain recul des apprentissages et un taux de décrochage élevé. Plusieurs facteurs de vulnérabilité d'ordre social, culturel, familial, économique, affectif, cognitif, métacognitif et ethnolinguistique ont été identifiés comme des obstacles considérables pour ces élèves qui proviennent de pays en guerre ou sous-développés, ou qui sont scolarisés ou non.

2.2 ÉVOLUTION

Depuis ce constat en 2004, le centre d'éducation des adultes Antoine-Brossard a travaillé à mettre en place un service adapté aux besoins des élèves allophones. Il a mis aussi beaucoup d'efforts à adapter et à améliorer ce service d'année en année.

De 2004 à 2007, ces élèves ont été retirés de leurs cours de français réguliers et ont été regroupés dans un cours axé sur une formule pédagogique dite de récupération et de francisation. Le bilan de ces trois premières années a révélé plusieurs difficultés : problèmes d'assiduité, de rétention, de formation et de recrutement de cette clientèle pour qui *Français* + n'apparaissait pas comme la solution que l'équipe-école avait envisagée en formant ce groupe. À la suite de ce constat, une approche plus systémique impliquant l'ensemble des membres de l'équipe-école et des partenaires sociaux est devenue un impératif.

Ce changement allait comporter des objectifs à court, moyen et long terme, incluant l'écriture du programme débutée en 2007:

- ✓ identification précoce des élèves de cette catégorie à risque;
- ✓ concertation des membres de l'équipe-école;
- ✓ reconnaissance des acquis de compétence dans la langue d'origine aux fins de classement disciplinaire en français et en mathématique;
- ✓ projets interdisciplinaires;
- ✓ horaire adapté aux impératifs pédagogiques de cette clientèle;
- ✓ accompagnement psychosocial;
- ✓ élargissement du partenariat avec la communauté;
- ✓ demandes de financement pouvant bonifier les services offerts aux élèves.
- ✓ promotion du programme auprès de la formation générale des jeunes;

Pédagogiquement, cela signifiait que la tâche des enseignants allait être modifiée. Ils devraient désormais s'intéresser aux facteurs de vulnérabilité mentionnés ci-haut. Ultimement, leur tâche supposerait qu'ils participent à définir et planifier le parcours de formation de leurs élèves vers l'atteinte d'objectifs d'intégration sociale : la matière devenait un moyen et non une fin. Cela explique que les tâches d'enseignement dans le programme Français + soient, depuis juin 2009, offertes dans le champ Intégration sociale tout en faisant appel à des enseignants spécialistes disciplinaires en mathématique, français et français langue seconde.

Au fil des années, les enseignants de *Français* + ont senti qu'il était nécessaire d'offrir des ateliers ou des cours supplémentaires afin de mieux répondre aux besoins des élèves : RA, sexualité, sciences, Antidote, Word Q, résolution de problèmes, résolution de conflits, travail d'équipe, projets, etc. Ces ateliers sont décrits plus en détails dans la section 4.2.

De 2013 à 2016, des périodes dans l'horaire ont été dédiées à des projets autres que les matières de français et de mathématiques, mais devant entre autres intégrer des notions et des compétences de chaque matière dans une perspective de transfert et de réinvestissement des connaissances. Durant l'année 2013-2014, deux périodes par semaine ont été entièrement consacrées à la mise sur pied, au développement et à la gestion du café étudiant, et deux autres périodes étaient consacrées à des projets divers élaborés à partir d'un thème commun à tous les élèves. Par exemple, les catastrophes naturelles ont été l'un des thèmes abordés : les élèves ont travaillé et présenté un projet sur cette thématique selon divers modes de présentation. À la suite de l'intégration des projets dans les cours réguliers, la nécessité d'avoir autant de périodes projet à l'horaire a diminué. Par conséquent, en 2014-2015, le nombre total de périodes projet a été réduit à deux par semaine : une seule pour le café et l'autre pour les autres projets.

Toutefois, après discussion avec les élèves à la fin de l'année scolaire 2014-2015, les enseignants en sont venus à la conclusion qu'il serait préférable de construire la période projet à partir d'un projet personnel propre à chaque élève en fonction de ses intérêts. Donc, durant l'année scolaire 2015-2016, les élèves ont donc consacré une seule période par semaine à l'élaboration de projets personnels définis selon leurs intérêts avec l'aide des enseignants. Ces projets visaient l'intégration des notions apprises dans toutes leurs matières et contribuaient à l'atteinte de leurs objectifs scolaires : en bref, il s'agissait d'une façon différente d'apprendre dans une optique de différenciation pédagogique. Il est à noter qu'une période hebdomadaire était toujours consacrée au café étudiant pour l'ensemble des élèves.

À partir de l'année scolaire 2016-2017, il a été convenu que la période projet serait abolie (elle n'apparaîtra pas sous ce nom dans l'horaire), mais non le concept de projet : en effet, les élèves devront toujours se définir un ou des projets personnels au cours de l'année, mais comme ces projets sont conçus dans le cadre d'une approche visant l'intégration et le transfert des connaissances, ils pourront être développés pendant les périodes de travail personnel des différentes matières. De plus, la gestion du café constituera l'un des projets possibles auxquels les élèves seront appelés à participer durant

l'année. Tous les élèves ne seront pas impliqués en même temps dans la gestion du café, mais tous devront y travailler durant les pauses afin de cumuler les minutes nécessaires à l'obtention des crédits du cours et/ou d'obtenir le droit à la participation à la coop (activités, sorties).

Par ailleurs, depuis 2013, les enseignants de français ont régulièrement utilisé des textes sur l'histoire du Québec pour les ateliers de RA. Ils ont constaté qu'il était nécessaire d'aborder ce sujet avec les élèves qui ont peu de connaissances sur le sujet. Par conséquent, en 2016-2017, des ateliers d'histoire devraient être donnés ponctuellement (dans le cadre de la RA ou de la méthodologie) aux élèves en collaboration avec l'enseignant d'histoire du centre. Cela permettra d'outiller ces derniers afin de mieux comprendre la culture québécoise et même de faciliter la passation de l'examen pour l'obtention de la citoyenneté canadienne.

D'autre part, dans le but d'augmenter les connaissances générales des élèves en sciences (certains n'en ayant jamais fait), l'enseignante de mathématiques a élaboré à partir de 2013 des ateliers intégrant des notions scientifiques et des laboratoires. Ces ateliers se sont par la suite transformés en *team teaching* avec les enseignantes de français. En raison d'un besoin généralisé chez les élèves, il a été décidé par la direction du centre que des cours de sciences FBC seraient offerts hors du programme *Français* +.

Enfin, la grande nouveauté de l'année 2016-2017 sera l'ajout d'un cours hebdomadaire de méthodologie.

Partie B

3 LA CLIENTELE

3.1 ÉLÈVES CIBLES

Le programme *Français* + s'adresse à différentes catégories d'élèves qui savent lire et écrire dans leur langue première, qui ont une certaine maitrise du français oral (minimum intermédiaire) et qui désirent poursuivre des études qualifiantes. Parmi ceux-ci, on retrouve des élèves :

- ✓ qui ont complété ou non leur parcours en classe d'accueil, et qui n'ont pu poursuivre leur scolarisation au secteur jeune : soit ils étaient trop âgés, soit ils n'avaient pas les préalables pour le faire;
- ✓ qui ont satisfait aux critères du cours de Français+ Préparation;
- ✓ qui proviennent de pays francophones;
- ✓ qui proviennent de classes de français langue seconde (FLS).

3.2 ORGANISATION DES GROUPES

3.2.1 Entrevue avec l'intervenante sociale

L'intervenante sociale de l'école rencontre les élèves avant même leur inscription. Pendant cette entrevue, l'intervenante questionne l'élève sur son parcours scolaire, ses objectifs professionnels, ses vacances d'été, sa famille, sa personnalité, etc. Elle fait un classement préliminaire de l'élève selon sa compréhension et son expression orale.

3.2.2 Premiere rencontre avec les enseignants

Cette rencontre s'effectue dans les premiers jours de septembre ou encore quelque temps après l'entrée en formation d'un élève au courant de l'année. Lors de cette rencontre, d'une durée d'une quinzaine de minutes, tous les enseignants sont présents et le classement

est validé (et rectifié s'il y a lieu). Cette occasion offre une chance unique de connaître les élèves individuellement et de leur offrir l'occasion dès le début de faire part de leurs attentes et objectifs. C'est à la suite de cette rencontre que s'effectue l'attribution des tuteurs.

3.2.3 GROUPE PREPARATION

Les élèves de ce groupe ont une habileté orale inférieure à ce qui est nécessaire pour avoir accès à la formation générale (pauvreté de leur vocabulaire usuel et compréhension insuffisante de la syntaxe de base). C'est à ces élèves que s'adresse le cours *Français+Préparation*. Les élèves du groupe *Préparation* ont généralement davantage besoin d'encadrement dans leurs études, et ce, pour différentes raisons : faible scolarisation, difficultés d'apprentissage, etc.

3.2.4 GROUPE TRANSITION

Les élèves de ce groupe s'expriment avec plus d'aisance oralement et ont au moins 80% des critères de la grille d'évaluation de *Préparation*. Les objectifs de *Français* + *Transition* sont de s'assurer que les élèves sont bien intégrés à la société québécoise, qu'ils ont développé une certaine autonomie dans leurs apprentissages et qu'ils sont aptes à poursuivre leur formation en classe régulière à la FGA. Un élève doit obtenir 80% des critères de la grille d'évaluation de *Transition* pour être transféré en FGA.

4 LE PROGRAMME FRANÇAIS +

Le Programme *Français* + (F+) s'explique en termes d'ensembles organisés et structurés de services assurés par des enseignants-ressources spécialisés et les divers membres de l'équipe-école dans le but de scolariser et d'intégrer socialement des élèves immigrants en grand retard scolaire ou en poursuite de formation à la FGA. Les objectifs du programme F+ sont de contrer le décrochage scolaire, d'éviter de prolonger indument la formation scolaire de ces élèves et de mettre en péril leur intégration à la société québécoise.

4.1 OBJECTIFS

4.1.1 Objectifs pour le groupe *Preparation*

- ✓ Permettre à l'élève de développer une compétence orale qui correspond aux attentes de fin de cours du programme Intégration linguistique, scolaire et sociale (MELS, 2006) de la formation générale des jeunes.
- ✓ Permettre à l'élève de se familiariser avec le fonctionnement de la formation générale des adultes.
- ✓ Accompagner l'élève dans un processus de reconnaissance de ses besoins sur le plan personnel, scolaire et social.
- ✓ Préparer l'élève à poursuivre sa formation dans le groupe Français + Transition ou dans un programme plus adapté à ses besoins.

4.1.2 Objectifs pour le groupe *Transition*

- ✓ Permettre à l'élève de développer une compétence orale qui correspond aux attentes de fin de cours du programme Intégration linguistique, scolaire et sociale (MELS, 2006) de la formation générale des jeunes.
- ✓ Permettre à l'élève de se familiariser avec le fonctionnement de la formation générale des adultes.
- ✓ Amener l'élève à entreprendre une formation de premier ou de deuxième cycle en français langue d'apprentissage.
- ✓ Accompagner l'élève dans un processus de reconnaissances de ses besoins sur le plan personnel, scolaire et social.
- ✓ Préparer l'élève à poursuivre sa formation en FGA ou dans un programme plus adapté à ses besoins.

4.2 Contenus

À la formation générale des adultes (FGA), la stratégie d'enseignement privilégiée est traditionnellement l'apprentissage individualisé, qui permettrait à l'apprenant de progresser à son rythme selon ses besoins. Malgré que ce type d'enseignement tende toutefois à évoluer vers une différenciation des approches pédagogiques avec l'implantation progressive du Renouveau, les cahiers d'apprentissage utilisés à la formation générale des adultes font encore partie des moyens didactiques à utiliser pour le cours *Français+Transition*. Cependant, compte tenu de la difficulté que peut représenter ce matériel didactique pour les élèves, il est primordial d'avoir «recours à un répertoire de méthodes d'enseignement-apprentissage étendu afin de mieux gérer les différents besoins de formation.» (MELS, 2008, p. 15). En d'autres mots, il faut retenir que l'enseignant de ce groupe d'élèves doit tenir compte des dimensions affectives, sociales et intellectuelles qui composent leur réalité.

4.2.1 FRANÇAIS

Le contenu enseigné dans chacun des groupes est déterminé par les deux enseignants (de français langue seconde et de français langue maternelle). Une planification hebdomadaire est donc nécessaire afin qu'il y ait toujours une continuité entre les enseignements offerts dans les deux matières. Il est à noter que l'enseignement dans les deux groupes est différencié (décloisonnement, sous-groupes, ateliers en grand groupe, travail individuel et d'équipe, etc.) et planifié selon les besoins variables des élèves. Les contenus présentés plus bas sont constamment révisés en fonction des difficultés et des besoins observés par les enseignants : ils sont donc sujets à changement.

4.2.1.1 GROUPE PREPARATION

Dans le groupe *Préparation*, la caractéristique principale du contenu est que la majorité des cours de français est axée sur la production orale et la compréhension d'écoute. Bien qu'enseignées par les deux enseignants, ces dimensions le sont davantage avec l'enseignant de français langue seconde. Les élèves doivent s'exprimer

quotidiennement sur des sujets d'actualité, ce qui leur permet de se pratiquer à parler avec spontanéité et d'acquérir du vocabulaire. De façon ponctuelle tout au long de l'année, les élèves font des présentations orales de divers types (informatif, explicatif, argumentatif...) qui servent à l'évaluation de leur progression. Évidemment, des exercices de phonétique sont proposés afin de permettre une meilleure prononciation chez les apprenants. Pour ce qui est de la compréhension d'écoute, les enseignants utilisent des chansons, des reportages d'actualité, des documentaires et des films pour favoriser le développement de cette compétence. Toujours en travaillant la compréhension d'écoute, des stratégies de prise de notes sont enseignées aux élèves puisqu'elles seront essentielles lorsqu'ils auront un classement qui impliquera des examens de compréhension d'écoute.

Quant à l'enseignant de français langue maternelle, il s'occupe principalement du développement des compétences qui permettront l'atteinte des objectifs des programmes de la FGA. Par exemple, l'écriture est enseignée de façon explicite dans le cadre d'ateliers hebdomadaires où sont amenées, selon les besoins des élèves, des notions de nouvelle grammaire qui facilitent l'intégration et la maitrise de la structure de la langue écrite : phrase de base, manipulations syntaxiques, grammaire de la phrase, etc. En concertation avec l'enseignant de français langue maternelle quant aux notions à aborder, l'enseignant de français langue seconde travaille aussi la production écrite grâce à la grammaire. Cette dernière est enseignée selon l'approche actionnelle qui vise l'utilisation de la grammaire en contexte. D'autre part, bien que les compétences en compréhension de lecture soient davantage traitées avec l'enseignant de français langue maternelle, elles sont également vues avec l'enseignant de français langue seconde. En effet, des ateliers décloisonnés et hebdomadaires de Reading Apprenticeship (RA) sont offerts aux élèves. Ces ateliers, donnés simultanément aux deux groupes et en alternance par les deux enseignants, visent l'utilisation de stratégies de lecture dans le but de faciliter la compréhension de texte. Des ateliers hebdomadaires de fluidité en lecture peuvent également être offerts au besoin. Si des périodes sont essentiellement consacrées à l'enseignement explicite et aux ateliers, d'autres le sont pour du travail personnel dans des documents sélectionnés selon les besoins et le niveau scolaire des élèves.

4.2.1.2 GROUPE TRANSITION

Dans le groupe *Transition*, l'enseignant de français langue seconde cherche à approfondir le développement des mêmes compétences que dans le groupe *Préparation* et à parfaire ces dernières. Pour ce qui est de la production orale, à l'instar du groupe *Préparation*, les présentations sont de divers types : informatif, explicatif, argumentatif, etc. Les enseignants cherchent aussi à habituer les élèves à participer à des débats et des discussions puisque cela fait partie du renouveau pédagogique. Par ailleurs, lorsque c'est nécessaire, des ateliers de phonétique et de fluidité en lecture sont offerts aux élèves. Les éléments de la culture québécoise sont étudiés plus en profondeur dans le groupe *Transition* (les accents, les niveaux de langue, les québécismes, etc.). Tout comme dans le premier groupe, la compréhension d'écoute est développée à partir de chansons, de reportages d'actualité, de documentaires et de films.

Avec l'enseignant de français langue maternelle, la préparation au passage vers la FGA s'intensifie : le travail attendu de la part des élèves vise à répondre aux exigences que ces derniers retrouveront en FGA. La formule de l'enseignement différencié est sensiblement la même que dans le groupe *Préparation*, mais avec des notions plus avancées et abordées de manière plus approfondie : ateliers hebdomadaires décloisonnés de lecture, de grammaire et d'écriture, travail personnel et individualisé avec possibilité de consultation avec les pairs, travail en équipe, etc. Les diverses stratégies de lecture, d'écoute et d'écriture, ainsi que les méthodes de travail, sont approfondies et davantage mises en pratique.

4.2.2 MATHEMATIQUE

Comme mentionné précédemment, les élèves de *Français* + sont séparés en deux groupes (*Préparation* et *Transition*) en fonction de leur maîtrise de la langue française à l'oral. En mathématique, ils se trouvent par conséquent regroupés tous niveaux confondus, d'alphabétisation jusqu'à la fin du secondaire.

Les cours de mathématique en *Français* + respectent le même programme que la FGA. Par conséquent, nous utilisons le même matériel pédagogique, ce qui inclut les manuels d'apprentissage individualisé.

Compte tenu que la langue maternelle de ces élèves n'est pas le français et que leurs références environnementales et culturelles sont souvent différentes, il est très difficile pour eux d'apprendre les mathématiques dans une langue qui n'est pas la leur et de résoudre des situations d'apprentissages qui ne reflètent pas toujours leur réalité. Il est donc approprié de compléter l'apprentissage par des ateliers en sous-groupe sous forme d'enseignement explicite.

Pour les élèves très faibles, il est nécessaire d'utiliser du matériel de manipulation et des jeux pour leur permettre de faire des liens étant donné que ces apprentissages de base n'ont pas toujours été acquis en bas âge.

Il est primordial de garder constamment en tête que l'élève ne saisit pas toujours le sens exact des mots et des concepts que nous utilisons constamment. Sa compréhension peut être erronée et il est difficile de déceler si la mauvaise compréhension est due à la langue ou à l'apprentissage des mathématiques. De plus, les apprentissages dans le pays d'origine peuvent avoir été fait en utilisant d'autres méthodes, ce qui parfois interfère dans la compréhension de l'élève. Il est donc important de demander à l'élève de reformuler sa compréhension régulièrement et d'ajuster le tir au besoin, quitte à parfois lui montrer de nouveau selon la méthode vue dans son pays au lieu de déconstruire et reconstruire ses bases.

Remarque : Habituellement, nous retirons les mathématiques à l'élève qui a atteint les exigences minimales nécessaires à l'obtention du DES. Il pourra poursuivre son parcours en mathématiques, au besoin, lorsqu'il sera en FGA.

4.2.3 METHODOLOGIE

Dès l'automne 2016, un nouveau cours s'ajoutera au cursus de *Français* + : méthodologie. Cette formation a déjà été amorcée au cours de l'année 2015-2016, mais de façon plutôt informelle. Comme les résultats sur le travail des élèves ont été évidents (amélioration de la prise de notes, meilleure organisation des idées, etc.), il a été décidé d'en faire un cours en soi. Ce cours se donnera en équipe-enseignants (*team teaching*), soit les deux groupes ensemble avec deux enseignants de *Français* +.

Le but est de préparer les élèves à s'organiser, prendre des notes et répondre à des questions, le tout soutenu par l'acquisition de nouvelles connaissances générales, que ce soit en sciences, en histoire ou autres, selon les besoins des élèves. Les matières étudiées dans ce cours servent de prétexte pour aborder la nécessité d'être bien organisé et d'avoir de bonnes méthodes de travail. Nous en profitons aussi pour toucher à toutes les sphères de l'apprentissage de la langue. Voici quelques exemples :

- ✓ Français oral : comment se préparer à un oral.
- ✓ Français écrit : comment rédiger un rapport de laboratoire.
- ✓ Français lecture : lire un texte et en dégager l'essence.
- ✓ Français écoute : prendre des notes et répondre à des questions sur une vidéo.

D'autres sujets seront ajoutés au besoin selon la clientèle. En abordant des sujets qui intéressent les élèves, il est plus facile de leur faire comprendre la nécessité d'avoir une bonne méthodologie dans leurs apprentissages. Voici quelques exemples de sujets abordés et les fondements de ces choix.

- ✓ La création de l'univers pour confronter les croyances personnelles et les fondements scientifiques.
- ✓ Les catastrophes naturelles pour démystifier les événements vécus par plusieurs d'entre eux.
- ✓ L'anatomie humaine pour aborder des sujets plus délicats et préparer le terrain pour les cours de sexualité.

- ✓ Le système solaire, les raisons pour lesquelles il y a des saisons au Québec, les jours et les nuits.
- ✓ La cellule et l'atome pour bien comprendre de quoi l'univers est constitué.
- ✓ L'Histoire pour la préparation au cours d'histoire de 4^e secondaire.
- ✓ D'autres sujets seront ajoutés selon les besoins et intérêts. L'accès au laboratoire est également possible au besoin.

4.2.4 Sciences / Informatique

Dès l'automne 2016, une période par semaine sera consacrée à un cours hors du programme *Français* + pour tous les élèves : ils seront dirigés en sciences ou en informatique. Ces cours seront donnés par des spécialistes et incluront des élèves de la formation générale adulte. Cela permettra un début d'intégration de nos élèves dans les classes régulières. Les notions abordées seront de niveau FBC.

4.2.5 ATELIERS DIVERS EN COLLABORATION AVEC LES INTERVENANTS

Divers ateliers sont offerts par différents intervenants aux deux groupes au fil de l'année afin de répondre à des besoins ponctuels chez les élèves au fur et à mesure qu'ils sont identifiés.

Par exemple, des ateliers de sexualité animés par une sexologue sont offerts au groupe *Transition* en partenariat avec l'organisme Émissaire. Lors de ces ateliers qui s'échelonnent sur plusieurs semaines, différents sujets touchant les jeunes sont abordés dont la contraception, les relations amoureuses, les ITSS, etc. Quant au groupe *Préparation*, il aborde pour sa part la sexualité lors d'ateliers donnés par l'intervenante sociale. Les thèmes sont sensiblement les mêmes, mais ils sont traités plus en surface et sont adaptés au niveau de français oral des élèves.

De plus, l'intervenante sociale est très impliquée dans le cheminement des élèves : par exemple, des ateliers sur le travail d'équipe se sont déjà avérés nécessaires alors qu'une autre année il s'agissait plutôt d'outiller les élèves en matière de résolution de conflit. D'autre part, l'orthopédagogue s'implique également régulièrement en classe lors d'ateliers

divers portant sur des thématiques telles que la syllabation, la fluidité, la grammaire, etc. Aussi, la technicienne en information scolaire offre des ateliers afin de présenter le système scolaire québécois et les différents domaines de formations dans le but d'aider les élèves à préciser le projet de formation et leur objectif professionnel.

Ce ne sont que quelques exemples et d'année en année les ateliers évoluent et sont adaptés selon les besoins et les intérêts des élèves.

4.2.6 Integration a La Formation Generale

Différents cours en FGA sont aussi progressivement ajoutées à l'horaire des élèves du groupe *Français+ Transition* qui sont sur le point d'intégrer la FGA: informatique, anglais, éducation physique, selon leurs besoins et leur profil de formation. Il s'agit d'un choix établi selon des objectifs de carrière. Il pourrait aussi s'agir pour certains d'une intégration progressive en français ou mathématique. Le but est de favoriser une intégration graduelle à la FGA avant d'effectuer le transfert complet.

4.2.7 PROJETS

Les projets sont une partie intégrante du programme de Français +.

4.2.7.1 LE CAFE LA PETITE PAUSE

Le projet le plus imposant est le café étudiant fondé à l'automne 2013. Il fait partie de l'intégration sociale des élèves. Chaque élève doit travailler au bon fonctionnement du café durant certaines périodes de classe et durant les pauses. Le café permet aux élèves de parler en français avec d'autres personnes du centre ainsi que d'acquérir une expérience de travail, qui pour certains constitue la première. Ils prennent de l'expérience comme commis, caissier et même responsable. Le café est depuis le printemps 2016 une COOP-Jeunesse avec un conseil d'administration dirigé par les élèves.

4.2.7.2 LES PROJETS PERSONNELS

Chaque élève doit choisir un projet personnel qu'il développera durant des périodes variables choisies par les enseignants ou durant des périodes libres. Ce projet est choisi en fonction de ses intérêts et doit être présenté et autorisé par les enseignants. Le type de projet et son mode de présentation varient d'un élève à l'autre. Un élève peut faire plus d'un projet dans l'année et les projets peuvent être effectués seul ou en équipe.

4.2.7.3 LES AUTRES PROJETS

Tout au long de l'année, les élèves peuvent être appelés à participer à un projet ou à proposer des projets au groupe. Par exemple, les Portes ouvertes de *Français* + sont un projet qui a été élaboré par les élèves de la cohorte de 2015-2016 et qui sera reconduit les années suivantes.

4.2.8 SORTIES

Tout au long de l'année scolaire, en fonction du budget de *Français* + et des intérêts des élèves, des sorties sont organisées par les élèves et les enseignants. Que ce soit pour aller au cinéma, faire un rallye dans le Vieux-Montréal, voir un concert ou une pièce de théâtre, toutes les sorties ont comme objectif une meilleure intégration à la culture québécoise. En 2013-2014, les élèves ont, entre autres, eu la chance de visiter la capitale nationale et en 2014-2015, c'est Ottawa qu'ils ont pu découvrir. Ils ont également pu assister à un enregistrement de l'émission Génial. En 2015-2016, les élèves ont opté pour le cinéma, les quilles et Arbraska. L'argent nécessaire à ces sorties est amassé grâce au café étudiant *La petite pause* et grâce à la participation des élèves à des concours tel que *Ose entreprendre*.

5 Progression et sanction des apprentissages

5.1 FRANÇAIS

5.1.1 ÉVALUATION DES PREALABLES À L'ARRIVEE

Lors de l'arrivée des nouveaux élèves, une première évaluation de leur compétence en production orale est réalisée. C'est grâce à la grille d'évaluation des connaissances (annexe) que l'élève est orienté vers le groupe *Préparation* ou *Transition*.

Par la suite, différentes évaluations ont lieu et sont administrées par les différents enseignants. Avec l'enseignant de français langue seconde, un test de discrimination auditive est effectué pour évaluer la compréhension d'écoute de l'élève. Ce test permet aussi à l'enseignant de cibler les phonèmes avec lesquels il est nécessaire de travailler en premier. Il est à noter que les grilles en annexe seront revues et bonifiées : en effet, des grilles d'évaluation de la production orale et de la compréhension d'écoute seront éventuellement conçues afin de pouvoir évaluer plus formellement la progression des élèves quant à ces dimensions.

D'autre part, une évaluation en compréhension de lecture est réalisée avec l'enseignant de français langue maternelle à l'aide des tests ADEL de l'UQAM. Cette évaluation permet de donner une idée du niveau de français où se situe l'élève (de la quatrième année à la deuxième secondaire). De plus, l'orthopédagogue de l'école rencontre chaque nouvel élève pour évaluer sa fluidité en lecture à haute voix à partir d'un texte provenant du test ROC.

En écriture, toujours avec l'enseignant de français langue maternelle, le test ROC est administré afin de vérifier le jugement orthographique des élèves : il comporte une première partie où l'élève doit repérer et corriger des erreurs dans un court texte, et une seconde qui consiste en une dictée dont certains mots seulement sont corrigés. Par la suite, l'élève doit faire une production écrite d'une longueur de 150 mots sur le sujet de son choix. Cette dernière est corrigée à l'aide d'une grille qui met en relief les différentes dimensions de l'écriture : orthographe d'usage, grammaire, syntaxe, vocabulaire et

cohérence textuelle. Cette grille permet à l'enseignant d'indiquer à l'élève en quoi consisteront ses principaux défis en écriture.

Enfin, les résultats de ces premières évaluations permettent à l'enseignant de français langue maternelle de remplir les grilles de préalables nécessaires pour situer l'élève dans son parcours (sans toutefois le classer officiellement). L'acquisition des préalables est périodiquement réévaluée au fil de l'année et de la progression de l'élève dans ses apprentissages.

5.1.2 ÉVALUATION DES COMPETENCES

Depuis septembre 2015, des bilans sont effectués trois fois par année, soit en novembre, en février et en mai. Ces bilans permettent aux élèves de savoir où ils en sont et s'il y a eu des progrès depuis leur arrivée en F+ ou depuis le bilan précédent. Une compréhension d'écoute, une production orale et une production écrite (grammaire) sont effectuées de façon formelle à chaque bilan. Quant à l'évaluation de la compréhension en lecture, elle est faite deux fois dans l'année : la première à l'arrivée des élèves, et la seconde en fin d'année (la raison de cette fréquence différente est que les tests ADEL qui sont utilisés ne comportent que deux versions; il est cependant à noter que des exercices préparatoires et des ateliers sont faits tout au long de l'année afin que les élèves constatent leurs progrès entre ces deux évaluations formelles).

Éventuellement, d'autres évaluations moins formelles se déroulent à d'autres moments pendant l'année.

5.1.3 CLASSEMENT EN FGA

Il est important de comprendre qu'un classement est un processus qui prend du temps, cela afin d'être bien certain d'avoir évalué l'élève dans chacune des compétences essentielles au passage en FGA. Il est aussi capital de souligner qu'il est fréquent qu'un élève satisfasse aux exigences de plusieurs compétences pour un sigle, mais pas à d'autres : par exemple, il peut être très fort en compréhension de lecture et d'écoute, mais à l'écrit ses

habiletés restent à parfaire afin d'atteindre les préalables à un sigle. Dans de tels cas, et dans le but d'éviter un nivellement vers le bas, il devient alors préférable de ne pas classer officiellement l'élève afin de lui permettre de combler ses préalables et ainsi d'être classé à un niveau supérieur.

À la suite des évaluations faites à l'arrivée en F+, l'enseignant de français langue maternelle est généralement en mesure de remplir la grille de préalables qui correspond aux savoirs que possède l'élève. Il s'agit par la suite de donner à l'élève divers exercices et travaux qui lui permettront d'acquérir les préalables manquants. Une fois que les préalables requis ont été atteint, l'enseignant peut indiquer à l'élève le niveau de FG auquel il se situe. Il est important de noter qu'un classement, à ce stade, n'est pas encore obligatoire, ni nécessairement indiqué : en effet, il peut être plus avantageux pour un élève de continuer à progresser dans ses apprentissages dans la perspective d'être classé à un niveau supérieur selon les efforts qu'il fournira. Il est toutefois primordial que l'élève sache où il se situe pour des raisons évidentes de motivation.

5.2 MATHEMATIQUE

5.2.1 ÉVALUATION DES PREALABLES À L'ARRIVEE

À chaque début d'année, et lors d'une arrivée en cours d'année, une évaluation des préalables fonctionnels en mathématique est effectuée. Cette évaluation permet d'identifier les éléments à réviser avant d'attaquer la nouvelle matière, ou de donner un point départ au classement pour les nouveaux élèves. Déterminer si les difficultés des élèves sont attribuables à une mauvaise compréhension des mathématiques ou à une mauvaise compréhension de la langue représente souvent un défi. Avec l'évaluation des préalables, nous pouvons dès lors identifier les problèmes causés par des lacunes au niveau des bases en mathématiques et s'attaquer à celles-ci avant d'aller plus loin.

5.2.2 Classement en FGA

À son arrivée, si un élève possède déjà un classement, ce classement sera respecté, cependant il est possible que l'élève doive faire une révision des notions préalables à ce sigle. Il est aussi possible que l'élève soit amené à une réévaluation de classement dans le but d'obtenir un meilleur classement en fonction des notions vues antérieurement dans son pays d'origine ou en classe d'accueil. Si un élève n'a aucun classement, l'évaluation des préalables donnera un point de départ à l'évaluation de classement, mais ne constituera pas un classement.

Le classement se fait comme suit : l'élève doit faire une réactivation des connaissances antérieures ciblées par le sigle. Ces connaissances doivent ensuite être contextualisées dans des situations d'apprentissage et suivies d'une évaluation en classe dans le but d'identifier les sigles qui sont déjà acquis et ceux qui restent à acquérir. Le classement vise à offrir à l'élève une reconnaissance de ses connaissances et compétences acquises antérieurement ainsi que des défis à sa mesure.

À la suite de l'identification de son classement, il intégrera le processus habituel d'évaluation de la FGA.

5.2.3 ÉVALUATION

Les évaluations en mathématique sont les mêmes qu'en FGA : les élèves doivent acquérir les compétences reliées à un sigle avant de pouvoir faire l'évaluation de ce sigle. L'évaluation est faite à partir d'un seul examen qui se fait en salle d'examen.

5.3 AUTRES DISCIPLINES

En anglais, informatique ou autre discipline de la FGA, la sanction des apprentissages disciplinaires pour les élèves de F+ est la même que celle des élèves de la formation générale des adultes. C'est par le biais d'une évaluation en sanction, faite en salle d'examen, que l'élève passe d'un sigle disciplinaire à un autre.

5.4 BILANS DE COMPETENCES ET RENCONTRES INDIVIDUELLES

Les bilans de compétences et les rencontres individuelles des élèves se déroulent trois fois par année. Les enseignants sont tous présents à ces rencontres. En novembre, tous les élèves sont convoqués. En février et en mai, seuls certains élèves sont convoqués en fonction des besoins des enseignants et des élèves. Un élève qui désire être rencontré peut en faire la demande. Un bulletin maison est émis et remis à tous les élèves.

Si les bilans permettent aux enseignants de mieux situer l'élève quant à la progression de ses apprentissages, ils leur permettent également de vérifier la compréhension des élèves quant à leur progression vers un classement, ainsi que de discuter parfois d'aspects plus personnels reliés plus ou moins directement à leur formation mais pouvant y avoir un impact (par ex. comportement, problèmes familiaux, motivation, etc.).

BIBLIOGRAPHIE

Document original

- Côté, M. «Du renouveau en intégration des élèves immigrants». Québec français, automne 2012, 167. p. 53-54.
- MELS (1998). École d'avenir: politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle. Québec: Gouvernement du Québec. Document télé accessible à l'adresse
 http://www.mels.gouv.qc.ca/REFORME/int_scol/Bro_f.pdf>.
- MELS (2000). Régime pédagogique de la formation générale des adultes. Québec: Gouvernement du Québec. Document télé accessible à l'adresse
 http://www.mels.gouv.qc.ca/legislat/Regime_ped/fga.pdf>.
- MELS (2002). Les élèves immigrants en situation de grand retard scolaire au Québec: état de la situation. Québec: Gouvernement du Québec.
- Document télé accessible à l'adressehttp://www.mels.gouv.qc.ca/dscc/pdf/F392590_2002.pdf.
- MELS (2003). Scolarisation des élèves immigrants nouvellement arrivés en situation de grand retard scolaire: cadre de référence. Québec: Gouvernement du Québec.
- Commission scolaire Marie-Victorin (2004) Politique d'intégration scolaire des élèves immigrants et d'éducation interculturelle. Longueuil: CSMV. Document télé accessible à l'adresse <
 http://www.csmv.qc.ca/2csmv_enbref/pdf/Politique_integration_immigrants_interculturelle.pdf>.
- Ministère des relations avec les citoyens et de l'immigration (2004). Des valeurs partagées, des intérêts communs pour assurer la pleine participation des Québécois des communautés culturelles au développement du Québec: plan d'action. Québec: Gouvernement du Québec. Document télé accessible à l'adresse <
 - http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/planification/PlanAction20042007-integral.pdf>.
- Conseil supérieur de la langue française (2011). Politique d'intégration et de cohésion sociale.
 Québec: Gouvernement du Québec. Document télé accessible à l'adresse <
 http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/pubf308/f308.pdf>.
- MELS (2006). Programme de formation de l'école québécoise. Québec: Gouvernement du Québec.
- MELS (2007) Situations d'apprentissage et d'évaluation. Intégration linguistique, scolaire et sociale (ILSS). http://www.mels.gouv.qc.ca/dscc/pdf/SAE/SAE.pdf.
- MELS (2008). Programme de formation de base commune. Québec: Gouvernement du Québec.
- MELS (2010). Progression des apprentissages: Intégration linguistique, scolaire et sociale. Québec: Gouvernement du Québec. Document télé accessible à l'adresse <
 http://www.mels.gouv.qc.ca/progression/secondaire/pdf/progrApprSec_ILSS_fr.pdf>.
- MELS (2010). Cadre d'évaluation des apprentissages: Enseignement secondaire Intégration linguistique, scolaire et sociale. http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs1999895>.
- Murphy, T. (2011) Synthèse de dix recherche sur les conceptions d'enseignants sur l'intégration linguistique, scolaire et sociale d'élèves immigrants.
- Montréal: Université de Montréal. Recension d'écrits .49 p.
 http://www.chereum.umontreal.ca/activites_pdf/Teressa%20Murphy2011.pdf.

Annexe

GRILLE